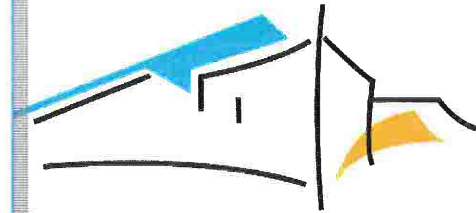


Mairie de SAINT MARTIN LE NŒUD

3 rue de la Mairie
60000 SAINT MARTIN LE NŒUD

☎ 03-44-02-18-52

accueil@stmartinlenoeud.fr



St Martin le Noeud

République Française

Le 18 juillet 2024

Travaux sur la Grande Rue RD35

En complément des informations transmises par le biais du bulletin municipal, je souhaitais suite aux réunions préparatoires de chantier vous apporter d'autres éléments :

C'est une entité de l'entreprise Colas qui a obtenu le marché de l'élargissement d'une partie du trottoir à la charge de la commune et, une autre entité de Colas qui est sous-traitante du Département pour la rénovation du tapis d'enrobé sur toute la longueur de la départementale, entre les entrées nord et sud de la commune. C'est un avantage certain pour la coordination des travaux.

Nous avons planifié les deux travaux pendant la période des vacances pour limiter au maximum les désagréments de circulation, d'accès à nos commerçants, boulangerie, boucherie-charcuterie, et bien sûr à l'école et aux cars scolaires.

Toutefois nous n'éviterons pas une perturbation d'accès pour la semaine 31 au centre de loisirs (les parents seront informés directement par le centre).

Les entreprises sont en cours d'élargissement de trottoirs, de mise aux normes PMR de passages piétons et de travaux préparatoires à l'enrobé. Un constat d'huissier a été effectué avant travaux.

Actuellement, la circulation est en alternance sur des tronçons ou des fermetures très ponctuelles.

- à partir **du 30 juillet jusqu'au 16 août** la grande rue sera fermée avec possibilité de sortir votre véhicule **avant 7 h le matin** : attention malgré tout, aux obstacles de regards d'eaux pluviales, d'eaux usées, de tampons d'alimentation d'eau.....
- Stationnement recommandé autour de la salle des fêtes.
- Prévoir que les accès à vos domiciles pour les livraisons par camion ne seront pas possibles
- Nous avons informé la poste que la distribution du courrier se fera à pied.
- Nous avons prévenu également l'agglomération du Beauvaisis de la fermeture du point vert et effectué une demande collective de déchets la nuit.
- L'agglomération devra tenir compte d'une impossibilité de ramassage les **1-2-9-12 août**
- Le point vert n'étant pas accessible, il servira de stockage de matériaux.
- La base de vie de l'entreprise est située sur le parking de la salle des fêtes en laissant accès au panier de basket.

Restant à votre écoute,


Le Maire
Jean Marie DURIEZ